



MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **mardi 11 avril 2023**, à compter de **19 h** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de Linda Pomerleau, mairesse suppléante, et en présence des conseillères et conseillers suivants :

À noter : la séance ordinaire d'aujourd'hui se déroule devant public.

Mesdames : Véronique Lemire, conseillère # 2
Claude Cardinal, conseillère # 4

Messieurs : Michel Ayotte, conseiller # 5

Absences : Lyne Ash, mairesse
Yves Bourassa, conseiller # 1
Luc Bernèche, conseiller # 6

Lise Dénomme, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Linda Pomerleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION # 7216-04-23

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Claude Cardinal, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023
5. Comptes à payer pour mars 2023
6. Rapport des travaux publics
7. Rapport de l'employée de soutien au développement
10. Rapport de la DG
 - 10.1 Suivi – Bloc sanitaire
 - 10.2 Suivi – Dossier chemin des Bouleaux
 - 10.3 Suivi – Dossier assainissement des eaux (ajouté)
11. Rapport des élus
10. Résolution – Signature conseiller.ère à la Caisse Desjardins
11. Résolution – Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
12. Résolution – Représentante de la municipalité pour la comparution dans le dossier droit de servitude entre Champion Pipeline et la municipalité
13. Indexation coût du loyer de la bibliothèque et de la clinique médicale
14. Rapport d'activités annuel – Schéma de couverture An 5 - 2022
15. Entretien du cimetière de Nédélec – été 2023
16. Vœux de la fête des Mères – 2023
17. Suivi – Salle communautaire
18. Rassemblement des élu(e)s organisé par la conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
19. Avis de motion – Règlement d'emprunt 2023-01
20. Dépôt de projet du règlement d'emprunt 2023-01
21. Suivi - Lot – matricule 0581 67 4010
22. Reconnaissance des bénévoles
23. Affaires nouvelles

- 23.1 Exposition avec Artouche artistes professionnels et amateurs du Témiscamingue
- 23.2 Comité du cimetière de Roulier
- 23.3 Campagne de financement - Association pulmonaire du Québec
- 23.4 Séance ordinaire du 12 juin 2023 – avancé pour le lundi 5 juin 2023 (ajouté)
- 23.5 Entrée d'eau au 51 rue Principale (ajouté)
- 24. Correspondances
 - 24.1 Défi de la 117 et 101
- 25. Prochaine séance le 8 mai 2023
- 26. Période de questions
- 27. Levée de la séance

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance présente.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2023

RÉSOLUTION # 7217-04-23

Il est proposé par Véronique Lemire, appuyé par Michel Ayotte et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023 tel que présenté.

5. COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 MARS 2023

RÉSOLUTION # 7218-04-23

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 31 mars 2023 :

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement d'approuver et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée, annexé au présent procès-verbal ; (27 856.41 \$ et 75 483.45 \$) pour un total de 103 339.86\$.

6. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

Les membres ont pris connaissance du rapport des travaux publics pour la période du 1^{er} au 31 mars 2023, quelques questions sont posées sur les travaux de bloc sanitaire, chien errant dans la municipalité, problème d'écoulement au 2384 Route 101, accumulation d'eau au 71 rue principale.

7. RAPPORT DE L'EMPLOYÉE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

Les membres ont pris connaissance du rapport de l'employé de soutien au développement pour la période du 1^{er} au 31 mars 2023, aucune question.

8. RAPPORT DE LA DG

8.1 SUIVI – BLOC SANITAIRE

La finition intérieure avance et tel que demandé par les membres du conseil la finition intérieure est faite par un entrepreneur en construction.

8.2 SUIVI – DOSSIER CHEMIN DES BOULEAUX

Le dossier chemin des Bouleaux est à l'étude au ministère de l'Environnement, quand le ministère aura fait son analyse et rendu sa décision finale, les réparations pourront être entreprises pour la réouverture du chemin des Bouleaux. À suivre...

8.3 PROJET ASSAINISSEMENT DES EAUX

Les plans et devis ont été envoyés à monsieur Jean-Claude Dorvil, personne responsable sur ce dossier au MAMH. Après l'approbation du MAMH, nous pourrions aller en appel d'offres sur le SEAO pour ensuite entreprendre les travaux de l'assainissement des eaux à Nédélec. À suivre.

9. RAPPORT DES ÉLUS.ES

Michel Ayotte, conseiller # 5 sur le comité de la RISIT nous informe que la municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues a nommé un nouveau membre du conseil pour les représenté au comité de la RISIT.

Claude Cardinal, conseillère # 4 sur le comité du Château Darveau, nous informe que leur demande d'aide financière dans le programme du Fonds des legs va bon train, la demande devrait être déposée sous peu. À suivre.

Linda Pomerleau, mairesse suppléante sur le comité de la Table de concertation Vie citoyenne de Nédélec travail à mettre sur pied un camp de jour à Nédélec qui serait leur première édition cette année. Le recrutement de moniteurs va bon train quelques entrevues sont déjà faites et il devrait terminer les entrevues cette semaine. Un partenariat avec monsieur Pierre Dénommé et les activités du camp de jour est en marche pour un jardin communautaire afin d'initier les enfants à l'alimentation intuitive.

10. RÉOLUTION – SIGNATURE CONSEILLER.ÈRE À LA CAISSE DESJARDINS

RÉSOLUTION # 7219-04-23

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu ce qui suit :

Que les personnes ci-dessous mentionnées soient autorisées à signer les effets bancaires et à obtenir tous les renseignements nécessaires pour le bon fonctionnement de l'entreprise ci-dessus mentionné municipalité de Nédélec.

La nouvelle signataire est : Linda Pomerleau, conseillère siège # 3 - retraitée

En remplacement de : Josée Prévost, conseillère siège # 6 – enseignante de profession

Et un nombre de 2 signatures est requis pour effectuer toutes les opérations au folio 270053.

Je soussigné(e) Lise Dénommé certifie que la résolution qui précède a été adoptée par le conseil d'administration le 11 avril 2023 et qu'elle est toujours en vigueur.

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec autorise Linda Pomerleau, conseillère siège # 3, à signer les effets bancaires et à obtenir tous les renseignements nécessaires pour le bon fonctionnement de l'entreprise ci-dessus mentionné.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Ayotte, et appuyé par Véronique Lemire, et résolu unanimement d'autoriser madame Linda Pomerleau conseillère # 3 à être une des signataires autorisées à signer les chèques pour la municipalité de Nédélec sur le compte 270053.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. RÉOLUTION – JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Résolution # 7220-04-23

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

En CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Claude Cardinal, et appuyé par Michel Ayotte, et résolu majoritairement de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Véronique Lemire, conseillère # 2 est en désaccord avec cette décision.

ADOPTÉ À MAJORITAIREMENT

12. RÉOLUTION – REPRÉSENTANTE DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE DOSSIER DROIT DE SERVITUDE ENTRE CHAMPION PIPELINE ET LA MUNICIPALITÉ.

RÉSOLUTION # 7221-04-23

COMPARUTION

Municipalité du canton de Nédélec, personne morale de droit public constituée par proclamation le 27 février 1909, ayant son siège au 33, Rue Principale à Nédélec, province de Québec, J0Z 2Z0, agissant et représentée par Lise Dénoimé, directrice générale et greffière-trésorière dûment autorisée aux fins des présentes aux termes de la résolution N° 7521-04-23, adoptée par le conseil municipal le 11 avril 2023.

CERTIFICAT

Je soussignée Lise Dénoimé certifie que la résolution qui précède a été adoptée par le conseil d'administration le 11 avril 2023 et qu'elle est toujours en vigueur.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Véronique Lemire, et appuyé par Michel Ayotte, de nommée Lise Dénoimé directrice générale, greffière trésorière de représenté la municipalité de Nédélec dans le dossier droit de servitude entre Champion Pipeline et la municipalité et à obtenir tous les renseignements nécessaires pour le bon fonctionnement de ce dossier ci-dessus mentionné.

Lise Dénoimé, directrice générale, greffière trésorière, est également autorisée, par les présentes, à signer l'acte de servitude pour et au nom de la municipalité ainsi que tous documents nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. INDEXATION COÛT DU LOYER DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CLINIQUE MÉDICALE POUR 2023

RÉSOLUTION # 7222-04-23

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement d'accepter l'indexation de 6.6% sur le coût du loyer de la bibliothèque (169\$), et la clinique médicale (427\$) à compter du 1^{er} juillet 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL – SCHÉMA DE COUVERTURE (AN 5) - 2022

RÉSOLUTION # 7223-04-23

Objet : Adoption du rapport d'activité annuel 2022 (an 5) pour le plan de mise en œuvre du schéma de couvertures de risques en sécurité incendie

CONSIDÉRANT l'adoption du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie par le conseil de la MRC de Témiscamingue le 18 octobre 2017 et l'entrée en vigueur dudit schéma révisé le 25 octobre 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prévoit que toute autorité locale, chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, doit adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la transmission au ministère de la Sécurité publique sera réalisée par la MRC de Témiscamingue, dans le cadre de son rapport régional annuel d'activité, d'ici fin mars 2022, conformément aux directives du ministère;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Claude Cardinal
appuyé par Véronique Lemire
et résolu unanimement

- ❖ **D'ADOPTER** le rapport d'activité incendie pour la période s'étendant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 (an 5) tel que présenté.
- ❖ **DE TRANSMETTRE** le rapport d'activité incendie (an 5) au responsable du rapport à la MRC de Témiscamingue afin qu'il puisse le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. ENTRETIEN DU CIMETIÈRE DE NÉDÉLEC – ÉTÉ 2023

RÉSOLUTION # 7224-04-23

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement d'offrir le service d'entretien gratuitement pour le cimetière de Nédélec comme par les années passées qui est la tonde de pelouse, ainsi que le passage de la coupe bordure pour l'été 2023.

16. VŒUX DE LA FÊTE DES MÈRES – LE REFLET 2023

RÉSOLUTION # 7225-04-23

Il est proposé par Véronique Lemire, appuyé par Claude Cardinal et résolu unanimement de faire une parution d'un message pour la fête des Mères 2023 dans le journal Le Reflet pour ¼ de page au coût de 50\$ taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. SUIVI – SALLE COMMUNAUTAIRE

Le point 17 est reporté à la prochaine séance du conseil qui aura lieu le 8 mai 2023.

18. RASSEMBLEMENT DES ÉLUS ORGANISÉ PAR LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

RÉSOLUTION # 7226-04-23

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement d'autoriser Lyne Ash, mairesse ainsi que Lise Dénomme, directrice générale à assister au rassemblement des élus organisé par la conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue qui aura lieu le jeudi 25 mai pour le souper de la présidence à l'Hôtel des Eskers d'Amos et le vendredi 26 mai 2023 à Landrienne pour le rassemblement des élus 2023. Prix d'inscription par personne est de 82.63\$, hébergement et frais de déplacement, taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2023-01

Le point 19 est reporté à la prochaine séance du conseil.

20. DÉPÔT DE PROJET DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2023-01

Le point 20 est reporté à la prochaine séance du conseil.

21. SUIVI – LOT – MATRICULE 0581 67 4010

RÉSOLUTION # 7227-04-23

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement d'engager un ingénieur forestier afin de déterminer la valeur exacte de revente sur le lot matricule 0581 67 4010. À suivre...

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

RÉSOLUTION # 7228-04-23

Il est proposé par Claude Cardinal et appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement de mettre en place un 5 à 7 pour souligner les bénévoles de notre communauté le vendredi 2 juin, un BBQ sera sur place ou on fera cuire des hamburgers, hot dog, crudité, salade et les bières de Barbe Broue seront offertes sur place. Une plaque commémorative sera apposée sur un banc du parc de Nédélec au nom de Michel Trépanier pour ses années de services au sein des pompiers de Nédélec.

23. AFFAIRES NOUVELLES

23.1 EXPOSITION AVEC ARTOUCHE ARTISTES PROFESSIONNELS ET AMATEURS DU TÉMISCAMINGUE.

RÉSOLUTION # 7229-04-23

Il est proposé par Michel Ayotte et appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement d'accueillir une exposition de l'Artouche dans nos locaux municipaux (salle du conseil, réception) au coût de 150\$ pour l'année. Une rotation sera faite par les artistes professionnels et amateurs du Témiscamingue.

23.2 COMITÉ DU CIMETIÈRE DE ROULIER.

Après discussion avec les membres du comité du cimetière de Roulier, il est convenu qu'un budget détaillé incluant les prix réels sur une colonne et tout ce qui commandité/dons soit sur une autre colonne afin de voir les coûts réels de ce projet de stationnement au cimetière de Roulier. À suivre.

23.3 CAMPAGNE DE FINANCEMENT – ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC

Le point 23.3 est reporté à la prochaine séance du conseil.

23.4 SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2023 – DEVANCÉ AU LUNDI 5 JUIN 2023

RÉSOLUTION # 7230-04-23

Il est proposé par Véronique Lemire et appuyé par Michel Ayotte et résolu unanimement de déplacé la séance ordinaire du 12 juin 2023 au lundi 5 juin 2023 à 19h au 33, rue principale. Un avis public sera publié et affiché aux endroits prédéterminés par les membres du conseil.

24. CORRESPONDENCE

24.1 DÉFI DE LA 117 ET 101.

Les membres prennent connaissance de la correspondance présentée.

25. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE 8 MAI 2023

26. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20h15 et les questions portent sur le point 23.2 comité du cimetière de Roulier. Les questions portent sur la mise en place d'un stationnement au cimetière de Roulier, afin de rendre les funérailles sécuritaires à cet endroit. Le cimetière est situé sur les abords de la route 101 où la circulation peut représenter un danger pour les utilisateurs du site.

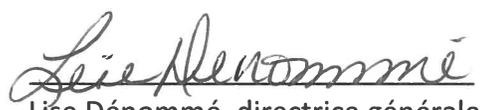
La période de questions se termine à 20h35.

27. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 7231-04-23

Levée de la séance à 20h44, est proposée par Claude Cardinal.


Linda Pomerleau, mairesse suppléante


Lise Dénomme, directrice générale
et greffière-trésorière

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

Je, Linda Pomerleau, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

